



## L'assurance refuse de me rembourser

Par **nbelai**, le **09/01/2012 à 12:23**

Bonjour,

Mon véhicule a été volé puis retrouvé. L'assurance refuse de me rembourser sous prétexte qu'il y a eu vol sans effraction?

J'ai demandée une contre-expertise mais on m'a fais comprendre que ça ne servait à rien!

Est ce qu'il est possible de les attaquer en justice?

Comment puis je faire valoir mes droits?

Je vous remercie pour votre réponse

Par **chaber**, le **09/01/2012 à 14:29**

Bonjour,

S'il n'y a aucune trace d'effraction, serrure, neiman, votre position est difficilement soutenable selon les conditions générales de votre contrat qui prévoit généralement l'exclusion de la garantie.

Une contre-expertise, coût entre 300 et 400€ approximativement, peut être diligentée par vos soins, à vos frais.

C'est à vous de voir si vous avez des arguments réels.